

Esprit de bois, alcool méthylique brut et acétoneride, exempts, au lieu de 5 marks.

Esprit de bois raffiné, 8 marks, au lieu de 20.

Acétone raffiné, exempt, au lieu de 20 marks.

Cuir, à moitié ou entièrement préparé, peaux entières, pas de changement, le tarif restant à 30 marks. Dos (bend leather), 33 marks, au lieu de 36c.

Chaussures de cuir de toute sorte avec semelles de toute autre nature que le bois, pesant plus de 1,200 grammes par paire, 60 marks, au lieu de 85. Pesant plus de 600 jusqu'à 1,200 grammes par paire, 20 marks, au lieu de 120; pesant 600 grammes ou moins par paire, 90 au lieu de 180.

Semi-pulpe (demi-pâte pour la fabrication du papier ou du carton), molle ou solide, blanche ou teinte, de paille de bois, sparte ou autre fibre végétale, mécanique ou chimique, 1.25 marks, au lieu de 3 marks.

Carton moulé ou pressé, etc., carton glacé, fibre vulcanisée, etc., sans changement, soit 6 marks.

Carton en pulpe de bois, chimique ou mécanique, etc., 1.59 marks, au lieu de 4.

## CHAMBRE DE COMMERCE

### Les Comités

La Chambre de Commerce du District de Montréal a procédé, le 16 février courant, à l'organisation de ses différents comités, comme suit:

**Tribunal d'arbitrage.**—MM. O. S. Perault, Fred. C. Larivière, Armand Chaput, D. Parizeau, H. Laporte, Joseph Contant, Hon. Alph. Desjardins, L. E. Geoffrion, D. Masson, H. A. A. Brault, C. H. Catelli, Isaïe Préfontaine.

**Affaires municipales.**—MM. G. Bonin, C. H. Catelli, T. Charpentier, Alph. A. Granger, Ludger Gravel, H. Laporte, J. O. Labrecque, A. S. Lavallée, J. R. Laurendeau, J. T. Marchand, Isaïe Préfontaine et Alex. Prud'homme.

**Agriculture et colonisation.**—MM. Pierre Bernard, Arthur Berthiaume, G. Boivin, E. Blanchard, P. A. Côté, D. Parizeau, Hon. J. D. Rolland, L. J. Tarte, Rodolphe Tourville.

**Beurre et fromage.**—MM. W. Champagne, A. Chaput, J. A. Doré, L. O. D'Argencourt, J. A. Fortier, A. A. Labrecque, Chs Langlois, Z. Limoges et J. A. Vallancourt.

**Bulletin.**—MM. Joseph Contant, E. Daoust, Hon. Alp. Desjardins, C. P. A. J. de Bray, Joseph Fortier, H. Godin, Alp. A. Granger, L. J. Loranger, Eug. Tarte et F. Bourbonnière.

**Comptabilité.**—MM. Michel Benoit, A. Cinq-Mars, A. P. Frigon, C. A. Gagnon, P. A. Gagnon, Geo. Gonthier, Chs Ed. Gravel.

# ASSEMBLEE ANNUELLE DE THE HOME LIFE ASSOCIATION OF CANADA

L'assemblée annuelle des actionnaires de The Home Life Association of Canada, a eu lieu à son bureau principal, rue Victoria, Toronto, le 8 février. L'honorable M. Stratton, président, présenta l'état financier annuel et félicita tous ceux dont dépend l'amélioration générale montrée par le résultat des opérations de l'année dernière, et l'amélioration de la situation générale des intérêts de l'Association, qui ont contribué évidemment à l'amélioration générale des affaires financières et commerciales. Une avance marquée a eu lieu dans presque chaque département de l'Association.

L'actif total comme garantie aux porteurs de polices, atteint la somme de \$1,868,247.69, soit une augmentation de \$116,386.08. Cet actif se compose de bons et d'obligations pour la somme de \$262,083.73; de premières hypothèques sur propriétés immobilières, pour \$405,369.05; de prêts et de liens sur polices pour \$155,276.88; d'espèces en banques pour \$67,675.08 et de primes différées (réserves et coût de perception prévus) pour \$27,545.14; d'intérêt et de revenus dus et accrus, \$21,551.67; d'ameublements de bureaux et de comptes recevables, \$3,453.41.

Une augmentation de \$113,632.95 à l'actif net, au grand livre, avance le total à \$1,041,862.24. Une autre réduction des primes en suspens et différées net ramène le total de \$32,393.89 à \$27,545.14. Les paiements aux porteurs de polices pendant l'année, s'élevant à \$66,198.29, consistaient en réclamations pour décès, \$49,880.63; en dotations échues et en polices rachetées, \$16,044.06, cette dernière somme offrant une diminution substantielle, en annuités sur la vie de \$273.60.

Les bons et obligations sont enregistrés pour ce qu'ils ont coûté, somme qui est bien au-dessous de leur valeur actuelle aux prix présents du marché. Les hypothèques sont en excellente condition et les paiements se font bien.

Sur l'actif net au grand livre, s'élevant au total de \$1,041,862.24, les premières hypothèques, au montant de \$405,369.05, représentent trente-huit et neuf dixièmes pour cent; les obligations et bons, \$262,083.73 et les espèces en banques, \$67,675.00, représentent trente-et-un et six dixièmes pour cent; les prêts sur polices, \$155,276.88, représentent quatorze et neuf dixièmes pour cent; la bâtisse de la Home Life, \$150,000.00, quatorze et quatre dixièmes pour cent. La balance pour arriver à cent pour cent est représentée en espèces et par des placements sur prêts à demande. L'excellent caractère des placements de l'Association est ainsi démontré.

Par la conversion de \$44,530 d'actions inscrites du Dominion du Canada, portant deux et trois quarts pour cent d'intérêt, en obligations à un taux d'intérêt accru, une perte actuelle de \$6,715.78 a été subie; mais le nouveau taux contre-balancera cette perte en cinq ans et laissera cette garantie avec une créance d'environ trente ans, à un taux de recettes accrues de cinq et demi pour cent.

On a profité des conditions favorables du marché pour augmenter largement les obligations de Municipalités et d'Ecoles, détenues par l'Association dans les Provinces qui se développent dans l'Ouest Canadien; ce sont d'excellentes garanties qui peuvent rapporter beaucoup. Le Président a fait remarquer au sujet du pouvoir de rapport des garanties, combien ce pouvoir a été augmenté sous la direction actuelle, le taux moyen actuel d'intérêt est six pour cent, mettant les placements de l'Association au premier rang des Corporations d'Assurance du Canada.

L'édifice de la Home Life doit être considéré comme un actif excellent, ayant atteint l'année dernière son plus haut record comme loyers, l'année s'étant terminée sans bureaux vacants et le prix des loyers étant en augmentation substantielle sur le revenu provenant de cette source, l'année précédente. Pendant l'année, les réserves légales, calculées sur la base stricte d'évaluation du Gouvernement, ont été augmentées de plus de \$100,000.00 et forment maintenant un total de \$928,536.14.

Considéré dans son ensemble, l'état financier offre en tout d'excellents résultats, ce qui indique que l'état des affaires de la Compagnie est satisfaisant et bon, les affaires enregistrées étant d'un caractère plus élevé et les paiements se faisant si bien qu'il y a peu de chance d'amélioration sous ce rapport.

Les résultats de l'année dernière, considérés avec ce qui a été effectué par le bureau de direction actuel, donnent l'assurance d'une administration soignée et compétente et, joints aux conditions d'économie de la Home Life Association et à la prospérité nationale générale, ont justifié le Président de proposer l'adoption du Rapport en prévoyant pour la Compagnie un avenir prospère.

Après l'adoption du Rapport à l'unanimité, les directeurs suivants furent élus:

MM. J. R. Stratton, J. S. King, J. L. Hughes, D. W. Karn, Woodstock; J. S. Hough, C. R., Winnipeg; J. W. Lyon, Guelph; A. L. Gee, Ph. D., Brantford; George E. Amyot, Québec; Thomas W. Boddy, Windsor; John Curtis, Port Hope; E. L. Gould, Brantford; J. H. Spencer, Medicine Hat; J. K. McCutcheon, Toronto; Professeur J. F. Tufts, Wolfville; J. J. Warren, Charles E. Stevenson, John D. She Idan et J. H. Hazlewood, D. D., Toronto.

Directeurs consultatifs:—Hon. J. W. Longley, Halifax, N. E.; Jas. Maynard, Victoria, C. A.; Ashmore Kennedy et S. A. Bedford, Winnipeg, Man.; Charles May, Edmonton, Alta. A une réunion subséquente des directeurs, l'honorable J. R. Stratton fut élu président; MM. J. S. King et J. L. Hughes, vice présidents; J. K. McCutcheon, directeur-gérant, et A. J. Walker, secrétaire-trésorier.